

INFORMATIONS *municipales*



MARANGE-ZONDRANGE

Mairie de Marange-Zondrange
9, rue du ruisseau
Tél. : 03 87 64 37 71
mairie.marange-zondrange@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi de 18h à 19h
Mardi et vendredi de 11h à 12h



Le mot du Maire

Chers Marangeois et Zondrangeois,

la constante augmentation du nombre d'habitants de notre modeste commune ces dernières années, qui compte actuellement 325 habitants me réjouit d'année en année et apporte la preuve de l'attractivité de notre village. D'autant plus que nombre des nouveaux arrivants n'ont pas de racines dans notre commune. Outre le cadre de vie de la campagne qui attire souvent une population à la recherche de plus de verdure, ce sont les structures permettant l'accueil des plus jeunes qui jouent un rôle crucial. C'est ainsi que le périscolaire et la MAM (maison des assistantes maternelles) sont arrivés à saturation cette année, ce qui a nécessité un agrandissement. Un des garages de l'école a donc été aménagé en salle pour le périscolaire et deux WC y ont été installés.

Une salle a également été aménagée dans la maison en face de la mairie pour y accueillir les habitants ou associations souhaitant proposer des activités. Un cours d'informatique gratuit proposé par la municipalité a lieu chaque jeudi depuis septembre dans cette même salle.

Malgré ces bonnes nouvelles, il est important de savoir que l'État a décidé de réduire considérablement d'ici à 2017 les ressources attribuées aux communes. Cette réduction brutale risque de poser de sérieux problèmes à notre petite localité dans un avenir proche. Rien que pour 2015 la réduction de dotation a été de l'ordre de 10 000 € pour un budget global de 200 000 €.

Je continuerai malgré tout et autant que possible à investir dans les travaux d'avenir : pour 2016, les travaux d'assainissement vont débiter au courant du premier semestre. Le programme d'amélioration de la sécurité routière va se poursuivre par l'installation de coussins berlinois dans la rue de Hallering.

Le personnel de la commune ainsi que l'ensemble du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2016.

Votre Maire Gérard Schwarz

État civil



Naissances

- OVIS Mila Avéline est née le 24 mai 2015
- VINGERT Louane Aurélie est née le 28 juillet 2015
- KIRCHER Noah Léo est né le 1er novembre 2015
- SPACHER Lou-Anne est née le 13 mai 2015
- INCORVAIA Léna est née le 25 août 2015



Mariages

- M. LUCAS Damien et Mme NAGEL Céline se sont mariés à Rolbing le 18 avril 2015
- M. TULLIO Pierre Albert et Mme LÉCUONA Josette se sont mariés à Marange-Zondrange le 25 août 2015
- M. CORCERON Alexandre Philippe Jean-Claude et Mme CHIOLO Sarah Margaux se sont mariés à Carling
- M BOSCH Yannick et Mme PIATCZAK Agnieszka Droboslawa se sont mariés à Marange-Zondrange le 13 juin 2015

Décès

Mme CLAUDE Nadine Sabine née à Sarreguemines le 17/08/1970 est décédée à Marange-Zondrange le 08 novembre 2015

Projets et travaux en 2015

Périscolaire

Le succès grandissant du périscolaire (34 enfants inscrits) a nécessité d'agrandir les locaux du périscolaire. Un des garages de l'école a donc été aménagé en salle de jeux et de lecture. Deux WCs ont également été installés. Une subvention de 6000 € nous a été accordée pour ces travaux par la députée de notre circonscription.

Le DUF a complété le financement dans le cadre de la dotation d'aménagement communautaire.



École

Un accès à la cour de l'école a été aménagé à l'arrière du bâtiment pour améliorer la sécurité des enfants qui n'ont plus à passer le long de la route pour accéder à la cour.

Appartements 5 rue de Hallering

Une voie a été réalisée pour accéder à l'abri de jardin situé derrière le bâtiment.

Salle d'activités en face de la mairie

L'aménagement du local situé 13 rue du ruisseau en face de la mairie est terminé. La pièce du rez-de-chaussée peut être utilisée pour des activités associatives ou des réunions. La salle est équipée de trois ordinateurs actuellement utilisés pour les cours d'informatique proposés le jeudi. Les associations ou habitants du village peuvent y proposer d'autres activités.

L'étage a été aménagé pour accueillir les archives de la mairie qui y ont été déménagées.

Chemin du bruch

Une couche de grattage de route a été ajoutée au chemin de Bruch pour permettre une circulation dans de meilleures conditions.

Commission de sécurité

La commission de sécurité a effectué un contrôle des bâtiments de la commune : salle des fêtes, MAM, école, périscolaire et mairie. Plusieurs points ont été relevés, notamment l'absence d'alarme incendie dans les bâtiments. Les points urgents ont depuis été corrigés. Les travaux moins urgents et demandant plus de temps, en particulier le placage en placoplâtre des frises en bois dans l'école seront effectués plus tard.

Travaux pour 2016

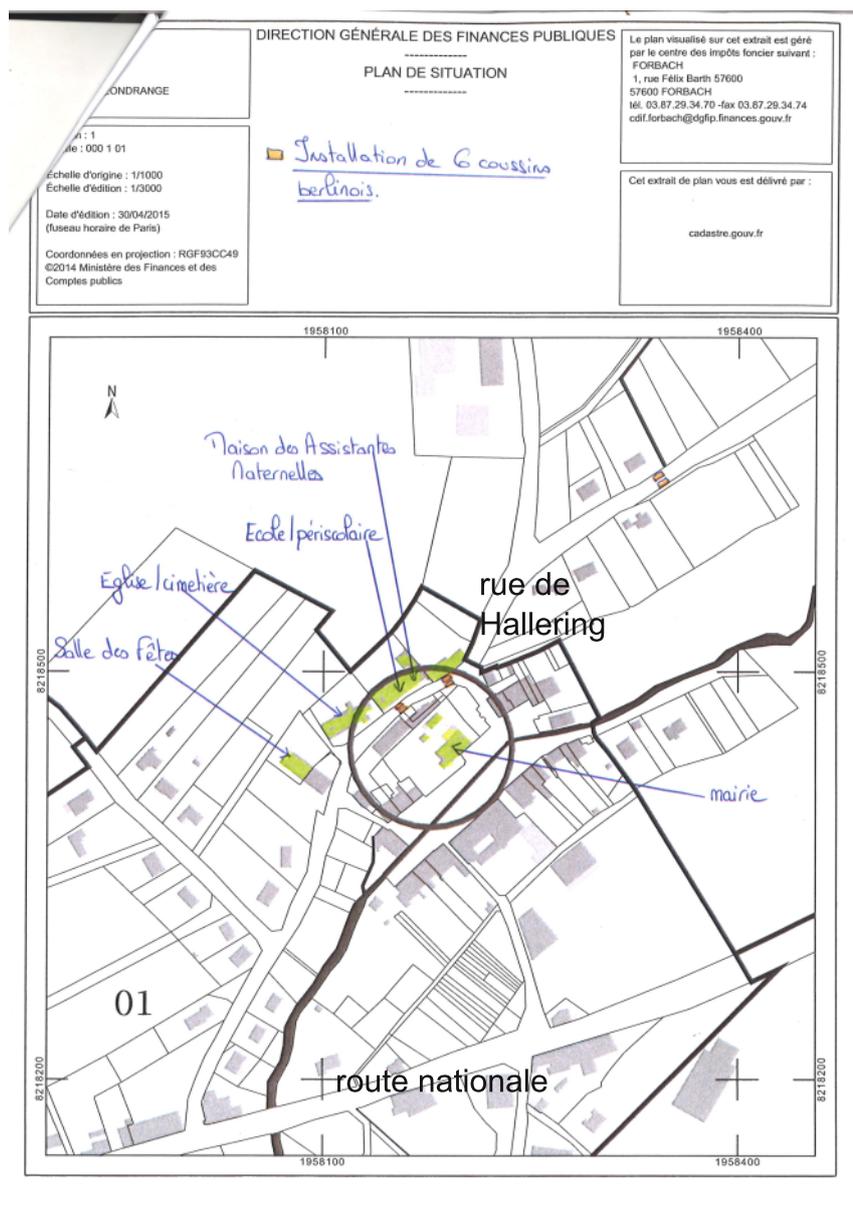
Assainissement

Les travaux d'assainissement vont débuter le premier semestre 2016. La solution qui semble être la plus efficace et la moins onéreuse est la mise en place d'une lagune pour Zondrange. Pour Marange la solution n'est pas encore définie.



Coussins berlinois

Après avoir passé la rue des Mésanges et Zondrange en zone 30, la circulation reste encore rapide dans la rue de Hallering. Six coussins berlinois y seront installés en 2016 : deux obligeront les automobilistes à ralentir à l'entrée de l'agglomération en venant de Hallering et quatre autres sécuriseront l'entrée de l'école. Le coût de l'opération s'élève à environ 6400 € panneaux de signalisation inclus. Pour financer cet investissement, 1950 € ont été octroyés au titre des amendes de police et 2300 € au titre de la dotation d'aménagement communautaire.



École

Effectifs scolaires de la rentrée 2015/2016



École maternelle de Basse-Vigneulles 24 élèves	
PS	6
MS	12
GS	6

École primaire de Haute-Vigneulles 23 élèves	
CE2	11
CM1	7
CM2	5

École primaire de Marange-Zondrange 20 élèves	
GS	6
CP	5
CE1	9

Projet de PEDT / RPI

La commune a pour la première fois déposé un dossier de PEDT (Projet Éducatif Territorial). Ce dossier permet de formaliser les activités mises en place dans le cadre du temps périscolaire et leur articulation avec les activités scolaires.

Pour l'école de Marange, l'accent a été mis sur la continuité de l'accueil des enfants entre le temps scolaire et périscolaire.

Ce PEDT a été déposé conjointement avec la commune de Haute-Vigneulles et Basse-Vigneulles. Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) a pour l'occasion été formalisé par une convention entre les deux communes.

Repas des anciens

Fête du 19 avril 2015



Le repas annuel des anciens de la commune a eu lieu le 19 avril dernier. Le nombre de participants a augmenté puisque cinq personnes de Marange-Zondrange ont atteint les 60 ans en 2015.

Bienvenue à ces jeunes anciens.



Arbre de Noël

Fête du 21 décembre 2014

Pour l'édition 2014 de l'arbre de Noël, un spectacle de magie a été organisé. Fascinés par le spectacle, les enfants ont été mis à contribution pour certains tours de magie.



Accueil du père Noël par les enfants



Manifestations 2015/2016

Arbre de Noël

La traditionnelle fête de Noël aura lieu cette année le 20 décembre à 14h30. L'accent a été mis sur la qualité du spectacle (qui durera une heure) qui devrait réjouir les petits et grands. Un sachet de friandises sera offert aux enfants par le père Noël à l'issue du spectacle.



Repas des anciens 2016

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 13 mars. Les personnes concernées sont invitées individuellement. Prévoyez déjà la date sur vos agendas.

Recensement 2016

Le recensement 2016 de la population de Marange-Zondrange aura lieu entre le 21 janvier et le 20 février 2016 et sera assuré par la secrétaire de mairie Josyane Poinsignon qui passera dans chaque foyer. Il sera possible cette fois de remplir le questionnaire par Internet. La démarche vous sera expliquée lors de la visite de l'agent recenseur.

Informations pratiques

École - organisation

Afin de soutenir l'enseignante de Marange-Zondrange pour l'encadrement des enfants de l'école du fait d'une classe supplémentaire de maternelle GS, Mme Zirn occupe depuis la rentrée le poste d'ATSEM 12 heures par semaine (en période scolaire).



Nettoyage des bâtiments communaux

Le nettoyage de l'école, de la mairie, de la salle des fêtes et du périscolaire est assuré par Céline Ackermann depuis la rentrée de septembre.

Cours informatique

Des cours d'informatique gratuits sont proposés aux habitants de la commune par la municipalité depuis septembre. Ces cours s'adressent aux débutants en informatique. Deux sessions de huit semaines à raison de six participants ont été mises en place. Quelques places sont encore disponibles pour la deuxième session. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie.

Ce cours a été accueilli de manière très positive de la part des participants. D'autres sessions seront

proposées sur des thèmes plus complexes comme la photographie ou l'utilisation avancée des suites bureautiques.



Horaires d'ouverture de la mairie

- Lundi de 18h à 19h
- Mardi et Vendredi de 11h à 12h

Permanence du 31/12/2015

Une permanence sera assurée à la mairie pour recueillir les dernières demandes d'inscription sur les listes électorales le jeudi 31/12/2015 de 13h à 15h30.

Illuminations de Noël

Les illuminations n'ont pas été installées cette année pour des raisons d'économies, seuls les sapins sont ornés d'une guirlande lumineuse. L'économie ainsi réalisée est de l'ordre de 1000 €.

